



KPMG SA  
15 Rue Pré Paillard  
CS 20121  
74940 Annecy

# MILIBOO SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
15 Rue Pré Paillard  
CS 20121  
74940 Annecy

## MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

À l'assemblée générale de la société MILIBOO SA,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILIBOO SA relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy, le 31 juillet 2025

KPMG SA

Sandrine Pallud  
Associée

David Caruso  
Commissaire aux comptes

# 1 ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2025

## 1.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	38 981	43 323
Production immobilisée		-	-
Subvention d'exploitation	5.2	-	2
Autres produits d'exploitation	5.2	261	194
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>39 243</b>	<b>43 519</b>
Achats de marchandises et matières premières		(15 205)	(16 187)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		(331)	(539)
Autres coûts accessoires		-	-
Autres achats et charges externes	5.3	(20 000)	(19 722)
Impôts, taxes et versements assimilés		(318)	(285)
Salaires et traitements	5.4	(2 430)	(2 599)
Charges sociales	5.4	(859)	(895)
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	(521)	(410)
Autres charges		(92)	(79)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(39 756)</b>	<b>(40 716)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(513)</b>	<b>2 804</b>
Produits financiers		931	69
Charges financières		(941)	(210)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.6	<b>(10)</b>	<b>(141)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(524)</b>	<b>2 663</b>
Produits exceptionnels		345	165
Charges exceptionnelles		(207)	(256)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.7	<b>138</b>	<b>(91)</b>
Impôt sur les bénéfices	5.8	128	(192)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(257)</b>	<b>2 381</b>
Nombre d'actions existantes à date de clôture <sup>(1)</sup>		6 930 904	6 930 904
Résultat de base par actions (hors actions propres)		(0,037)	0,346
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)		6 930 904	6 930 904
Résultat dilué par actions (hors actions propres)		(0,037)	0,346
<sup>(2)</sup> dont Nombre d'actions propres		57 838	52 816

## 1.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	30/04/2025			30/04/2024	
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	5.9	3 853	1 643	2 211	1 910	
Immobilisations corporelles	5.10	3 525	2 259	1 265	1 279	
Immobilisations financières	5.11	1 262	362	900	858	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>8 640</b>	<b>4 263</b>	<b>4 376</b>	<b>4 047</b>	
Stocks	5.12	6 213	211	6 002	6 287	
Clients et comptes rattachés	5.13	558	-	558	619	
Autres créances	5.14	1 828	-	1 828	1 846	
Valeurs mobilières de placement		79	-	79	79	
Disponibilités		2 601	-	2 601	5 436	
Comptes de régularisation	5.14	475	-	475	392	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>11 754</b>	<b>211</b>	<b>11 543</b>	<b>14 658</b>	
Ecart de conversion actif	5.14	11	-	11	2	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>20 404</b>	<b>4 474</b>	<b>15 930</b>	<b>18 707</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	5.15			693	693	
Primes d'émission				6 106	6 106	
Réserve légale				10	10	
Autres réserves				-	-	
Report à nouveau				(31)	(2 412)	
Résultat exercice				(257)	2 381	
Subventions d'investissement				-	-	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>				<b>6 521</b>	<b>6 778</b>	
Provisions pour risques et charges	5.16			258	203	
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.17			2 507	4 046	
Emprunts et dettes financières divers	5.17			-	51	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.18			3 854	3 658	
Dettes fiscales et sociales	5.19			809	1 598	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.19			-	-	
Autres dettes	5.19			1 702	2 019	
Comptes de régularisation	5.19			264	345	
<b>TOTAL DETTES</b>				<b>9 393</b>	<b>11 921</b>	
Ecart de conversion passif	5.19			16	9	
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>15 930</b>	<b>18 707</b>	

### 1.3 TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>(257)</b>	<b>2 381</b>
- Amortissements	5.5	517	405
- Provisions	5.5 & 5.16	(819)	2
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		(13)	1
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		-	-
- Autre	5.2	-	-
<b>Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période</b>		<b>(572)</b>	<b>2 788</b>
- Variations de stock	5.12	331	539
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	803	(181)
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.18/19/20/21	(985)	(808)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité</b>		<b>149</b>	<b>(450)</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>(423)</b>	<b>2 339</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(838)	(1 244)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	51	-
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.11	(32)	(75)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(819)</b>	<b>(1 319)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)		-	-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		-	-
Souscription d'emprunts bancaires	5.17	280	565
Remboursements d'emprunts	5.17	(1 820)	(1 726)
Subvention d'investissement reçue			
Variation des comptes courants		(51)	1
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(1 590)</b>	<b>(1 160)</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>(2 833)</b>	<b>(141)</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>		<b>5 515</b>	<b>5 656</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>		<b>2 680</b>	<b>5 515</b>
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		-	()

### 1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
<b>Situation au 30/04/2024</b>	<b>693</b>	<b>6 106</b>	<b>10</b>	<b>(2 412)</b>	<b>2 381</b>	<b>-</b>	<b>6 778</b>
Affectation du résultat <sup>(1)</sup>				2 381	(2 381)		-
Résultat de l'exercice					(257)		(257)
Augmentations de capital							-
Autres variations							-
<b>Situation au 30/04/2025</b>	<b>693</b>	<b>6 106</b>	<b>10</b>	<b>(31)</b>	<b>(257)</b>	<b>-</b>	<b>6 521</b>

- (1) Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 17 octobre 2024 d'affecter perte au report à nouveau.

## 2 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

---

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatifs au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

## 3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

### 3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels, des applications, ou plus généralement à des évolutions de son système d'information propriétaire.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les logiciels : 1 an à 3 ans ;
- Pour les noms de domaine : 1 à 10 ans.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

#### Frais de développement informatique

Les frais de développement informatique sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement informatique relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

### 3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

### 3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation ;
- Créances rattachées à des participations ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### **3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS**

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

### **3.5 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

### **3.6 STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Les matières et marchandises sont majoritairement achetées en devises étrangères. Les stocks ont été évalués au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports, de douane et de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

### **3.7 CREANCES**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant ainsi que les créances fiscales, par exemple la TVA.

### **3.8 OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES**

Les transactions libellées en devises – principalement USD et CNY, et le cas échéant GBP et CHF - sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change est intégrée au résultat financier.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat opérationnel.

### **3.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La Société utilise une méthode d'évaluation actuarielle de l'engagement basée notamment sur la répartition linéaire des droits acquis par les salariés à compter de leur prise de service.

Les critères qui ont été retenus au 30 avril 2025 par la Société sont les suivants :

- Paramètres économiques :
  - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
  - Taux d'actualisation retenu de 3.6% ;
  - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
  - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
  - Départ volontaire à 65 ans ;
  - Taux de charges sociales moyen de 40%.

Pour rappel les critères qui ont été retenus au 30 avril 2024 par la Société étaient les suivants :

- Paramètres économiques :
  - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
  - Taux d'actualisation retenu de 3.6% ;
  - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
  - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
  - Départ volontaire à 65 ans ;
  - Taux de charges sociales moyen de 40%.

### **3.10 CHIFFRE D'AFFAIRES**

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la livraison au client. Il est principalement constitué :

- Des ventes de marchandises,
- De la facturation d'éco-participation et de frais de port
- De la refacturation aux transporteurs de litiges sur marchandises perdues ou abimées.

### **3.11 FRANCHISES DE LOYER**

Une franchise de loyer accordée, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

### **3.12 PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES**

Les avantages accordés par le bailleur au preneur et qui n'ont pas d'autre contrepartie pour le bailleur que de trouver un locataire constituent pour le preneur, une ristourne sur loyers qui est constatée linéairement en résultat sur la durée du bail, de manière homogène avec le traitement appliqué pour la comptabilisation des franchises.

Seul figure au bilan, dans le poste de Produits Constatés d'Avance, de la participation non encore inscrite au compte de résultat.

### **3.13 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### **3.14 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existant à la date de clôture.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existantes à la date de clôture, augmentée du nombre maximal d'actions à émettre eu égard aux instruments de capitaux en circulation existants alors.

## 4 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 4.1 DISSOLUTION DE LA FILIALE MILIBOO CONNECTED

La filiale (à 100%) de Miliboo, Miliboo Connected, qui avait pour objet le développement de mobilier connecté a cessé son activité et a été dissoute en date du 28 avril 2025.

La Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) a apporté l'actif et le passif de Miliboo Connected à la société Miliboo.

Les actifs repris se composent d'actifs immobilisés pour 8 K€ et d'actif circulant pour 96 K€. L'actif net apporté est, quant à lui, négatif à hauteur de -788 K€ se composant essentiellement des avances en compte courant consenties par Miliboo à hauteur de 883 k€ dépréciées à hauteur de 783 k€ à l'ouverture. Les impacts sur le résultat de l'exercice, comptabilisés dans le résultat financier sont non significatifs.

## 5 NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Ventes de Marchandises	38 134	42 449
Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	369	407
Participation aux frais de port	351	382
Refacturations diverses	127	85
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>38 981</b>	<b>43 323</b>
<i><u>Ventilation du poste de Ventes de Marchandises :</u></i>	<i>30/04/2025 - 12 Mois -</i>	<i>30/04/2025 - 12 Mois -</i>
France	31 503	36 376
Union Européenne	6 629	6 071
Export	2	2
<b>Ventes de Marchandises</b>	<b>38 134</b>	<b>42 449</b>

Dans un contexte économique toujours difficile, le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 38.981 K€, en baisse de 4.342 K€ (-10,02%) par rapport à l'exercice précédent. A noter que l'exercice précédent était un plus haut pour Miliboo présentant donc une base de comparaison élevée.

La diminution du chiffre d'affaires touche tous les canaux mais provient essentiellement des ventes réalisées en France sur le site internet Miliboo.

Les ventes en France diminuent (-13.3%) mais l'international progresse dans le même temps de 10,2%.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024-25 (mai à juillet 24) Miliboo a réalisé un chiffre d'affaires de 9.281 K€, en recul de 13% par rapport à la même période l'année passée (10.689 k€).

Pour rappel le 1<sup>er</sup> trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires.

Miliboo enregistre une baisse de 16% de ses ventes en France (qui représentent 84% des ventes) par rapport à la même période l'année passée, à 7,8M€, contre 9,3 M€.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, Miliboo a réalisé un chiffre d'affaires s'établissant à 9.688 K€, en recul de 12% par rapport à la même période l'an passé (11.042 K€).

Le 3<sup>e</sup> trimestre (période du 1<sup>er</sup> novembre 24 au 31 janvier 25) a enregistré une baisse limitée de 4% du chiffre d'affaires qui s'est établie à 11.054 K€, les ventes ne reculant que de 8% en France et progressant de 19% à l'international.

Le 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice s'étalant de février à avril 2025, a également vu son chiffre d'affaires diminuer, de 11% sur la période, à 8.958 K€. Tandis que le chiffre d'affaires réalisé en France diminuait de 14%, celui de l'international progressait de 1%.

## 5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	96	107
Transferts de charge d'exploitation	58	34
Subventions d'exploitation	-	2
Gain de change sur créance et dettes commerciales	105	52
Autres produits	2	2
<b>Produits d'exploitation hors Chiffre d'Affaires</b>	<b>261</b>	<b>196</b>

## 5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(4 662)	(4 400)
Transports de biens	(4 954)	(5 282)
Frais de stockage	(2 394)	(1 069)
Rémunérations d'intermédiaires	(1 129)	(3 038)
Honoraires	(3 077)	(290)
Sous-traitance générale	(480)	(2 305)
Locations et crédit bail	(2 255)	(2 014)
Services bancaires	(343)	(332)
Commissions sur emprunt	(14)	(15)
Déplacements	(122)	(156)
Divers	(568)	(822)
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>(20 000)</b>	<b>(19 722)</b>

Les Frais de stockage comprennent désormais tous les frais inhérents au stockage, y compris les frais de personnel et de fonctionnement (et non plus uniquement le loyer de l'entrepôt).

Les rémunérations d'intermédiaires ne comprennent plus que les intermédiaires extérieurs à l'entreprise, marketplaces et apporteurs d'affaires notamment.

Les Honoraires et la Sous-traitance générale ont connu des reclassements.

Pour illustration et lisibilité des comptes annuels, voici les 4 agrégats 2025 retraités pour comparaison avec 2024 :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/04/2025 - 12 Mois - Retraité</b>	<b>30/04/2024 - 12 Mois -</b>
Frais de stockage	(1 159)	(1 069)
Rémunérations d'intermédiaires	(3 078)	(3 038)
Honoraires	(325)	(290)
Sous-traitance générale	(2 519)	(2 305)

#### 5.4 CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/04/2025 - 12 Mois -</b>	<b>30/04/2024 - 12 Mois -</b>
Salaires et traitements	(2 430)	(2 599)
Charges sociales	(859)	(895)
Attribution Gratuite d'Actions	-	-
<b>Charges de personnel</b>	<b>(3 290)</b>	<b>(3 494)</b>

#### 5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/04/2025 - 12 Mois -</b>	<b>30/04/2024 - 12 Mois -</b>
Dotations aux amortissements	(517)	(405)
Dotations aux provisions	(4)	(6)
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>(521)</b>	<b>(410)</b>
<i><u>dont ventilation des dotations aux amortissements</u></i>	<b>30/04/2025 - 12 Mois -</b>	<b>30/04/2024 - 12 Mois -</b>
Sur immobilisations incorporelles	(169)	(78)
Sur immobilisations corporelles	(348)	(327)
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(517)</b>	<b>(405)</b>

## 5.6 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Intérêts des comptes courants	14	13
Escomptes obtenus	1	1
Gains de change	43	20
Autres produits financiers	88	23
Reprise sur provisions financières	785	12
<b><i>Produits financiers</i></b>	<b>931</b>	<b>69</b>
Intérêts des emprunts et des dettes	(71)	(67)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(76)	(28)
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Autres charges financières	(788)	-
Dotations aux provisions financières	(6)	(115)
Dotations aux dépréciations financières	-	-
<b><i>Charges financières</i></b>	<b>(941)</b>	<b>(210)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(10)</b>	<b>(141)</b>

Les lignes « Reprises sur provisions financières » et « Autres charges financières » sont impactées par les opérations de TUP de Miliboo Connected ayant conduit à la reprise de la dépréciation des avances en compte courant pour 785 K€ et à la comptabilisation du mali de confusion de 788 K€.

## 5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	51	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	291	165
Autres produits exceptionnels	3	0
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
<b><i>Produits exceptionnels</i></b>	<b>345</b>	<b>165</b>
VNC d'éléments d'actifs cédés ou mis au rebut	(38)	(1)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(107)	(237)
Autres charges exceptionnelles	(10)	(18)
Dotations aux provisions exceptionnelles	(52)	-
<b><i>Charges exceptionnelles</i></b>	<b>(207)</b>	<b>(256)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>138</b>	<b>(91)</b>

Le résultat exceptionnel ressort positif de 138 K€ expliqué principalement par un produit exceptionnel sur une dette de TVA Italienne prescrite (260 K€).

## 5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
<b>30/04/2025</b>			
Résultat avant impôts	(524)	138	(385)
Impôts	(128)	-	(128)
Résultat après impôt	(395)	138	(257)
<b>30/04/2024</b>			
Résultat avant impôts	2 663	(91)	2 572
Impôts	192	-	192
Résultat après impôt	2 471	(91)	2 381

La société Miliboo est la tête de groupe d'une intégration fiscale composée des entités suivantes : Miliboo SA, Milistock SASU, Miliboutique SASU.

Au 30 avril 2025, la société, si elle était imposée seule, dispose de déficits reportables d'un montant de 10.132 K€.

## 5.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2025
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 449</b>	<b>466</b>	<b>2</b>	<b>(64)</b>	<b>-</b>	<b>3 853</b>
Concessions et droits	319	-	-	(1)	-	318
Logiciels	1 587	13	584	(63)	-	2 120
Autres immos incorporelles	16	-	-	-	-	16
Immobilisations incorporelles en cours	0	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	1 527	453	(582)	-	-	1 398
<b>Amortissements</b>	<b>1 539</b>	<b>167</b>	<b>-</b>	<b>(63)</b>	<b>-</b>	<b>1 643</b>
Concessions et droits	17	29	-	-	-	46
Logiciels	1 505	138	-	(63)	-	1 580
Autres immos incorporelles	16	-	-	-	-	16
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 910</b>	<b>299</b>	<b>2</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>2 211</b>

## 5.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2025
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 282</b>	<b>371</b>	<b>-</b>	<b>(129)</b>	<b>-</b>	<b>3 524</b>
Matériel et outillage	137	12	-	(21)	-	128
Installations et agencements	2 126	37	331	(2)	-	2 492
Matériel de transport	118	75	-	(53)	-	140
Matériel de bureau et informatique	733	41	1	(53)	-	722
Avances sur Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	168	206	(332)	-	-	42
<b>Amortissements</b>	<b>2 003</b>	<b>348</b>	<b>-</b>	<b>(91)</b>	<b>-</b>	<b>2 259</b>
Matériel et outillage	109	12	-	(21)	-	100
Installations et agencements	1 286	231	-	(2)	-	1 515
Matériel de transport	15	34	-	(16)	-	34
Matériel de bureau et informatique	593	72	-	(53)	-	611
Avances sur Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 279</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>(38)</b>	<b>-</b>	<b>1 265</b>

## 5.11 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/24	Acquisitions - Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Reclassement	30/04/2025
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 229</b>	<b>47</b>	<b>(14)</b>	<b>-</b>	<b>1 262</b>
Autres participations	551	1	(5)	-	547
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts au personnel	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	593	43	-	-	636
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	49	2	-	-	51
Contrat de liquidité - Espèces	36	-	(9)	-	27
<b>Provisions</b>	<b>378</b>	<b>-</b>	<b>(10)</b>	<b>(7)</b>	<b>362</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>851</b>	<b>47</b>	<b>(4)</b>	<b>7</b>	<b>900</b>

## 5.12 STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2025
Stock de matières premières	-	-	-
Stock de marchandises	6 213	(211)	6 002
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 213</b>	<b>(211)</b>	<b>6 002</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/24
Stock de matières premières	2	(2)	-
Stock de marchandises	6 542	(255)	6 287
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 544</b>	<b>(257)</b>	<b>6 287</b>

## 5.13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2025
Valeurs brutes	558	-	-	558
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>558</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>558</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2024
Valeurs brutes	650	-	-	650
Provision pour dépréciation	(31)	-	-	(31)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>619</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>619</b>

## 5.14 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 314</b>	-	-	<b>2 314</b>
Créances sociales et fiscales	307			307
Fournisseurs débiteurs	193			193
Créances Intra-Groupe	1 176			1 176
Débiteurs Divers	152			152
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	475			475
Ecarts de conversion actif	11			11
<b>Provisions</b>	-			-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 314</b>		-	<b>2 314</b>

  

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 018</b>	-	-	<b>3 018</b>
Créances sociales et fiscales	279			279
Fournisseurs débiteurs	197			197
Créances Intra-Groupe	2 016			2 016
Débiteurs Divers	133			133
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	392			392
Ecarts de conversion actif	2			2
<b>Provisions</b>	<b>(785)</b>			<b>(785)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 233</b>		-	<b>2 233</b>

## 5.15 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Composition du capital social</i>	30/04/2024	Créées	Remboursées	30/04/2025
<b>30/04/2025</b>				
Actions Ordinaires	6 930 904			6 930 904
Valeur Nominale	0,10			0,10

Aucun changement dans la composition du capital social n'est intervenu sur cet exercice.

## 5.16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024	Dotations	Reprises	30/04/2025
Provisions pour pertes de change	-	6	-	6
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision garantie clients	156	-	( )	156
Provision pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	8	52	-	60
Autres provisions pour charges	39	-	(3)	36
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>203</b>	<b>58</b>	<b>(3)</b>	<b>258</b>

## 5.17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 560	870	76	2 507
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 560</b>	<b>870</b>	<b>76</b>	<b>2 507</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 805	2 089	152	4 046
Dettes financières diverses	51	-	-	51
Concours bancaires courants	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 856</b>	<b>2 089</b>	<b>152</b>	<b>4 097</b>

La société n'a contracté aucun nouvel emprunt sur la période.

La société ne bénéficie d'aucune ligne court-terme.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

- a.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :
- Montant : 250 K€, souscrit en euros ;
  - Objet : Financement des frais de lancement industriel et commercial d'une innovation ;
  - Versement des fonds : 27/07/2017 ;
  - Durée : 7 ans ;
  - Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2019, le dernier le 31 mars 2025 ;
  - Taux annuel : 4,95%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

- b.** Un emprunt auprès du Grand Annecy via la BPI :
- Montant : 40 K€, souscrit en euros
  - Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
  - Versement des fonds le 20/07/2017
  - Durée : 8 ans,
  - Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
  - Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 4 K€.

- c.** Un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne :
- Montant : 104 K€, souscrit en euros
  - Objet : Matériel de climatisation et de contrôle d'accès.
  - Versement des fonds : 30/04/2019 ;
  - Durée : 5 ans ;
  - Remboursement : 60 mensualités à échéance constante, la première intervenant le 05/06/2019 et la dernière le 05/11/2024 ;
  - Taux annuel : 0,90%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

**d.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Lancement Industriel et Commercial
- Versement des fonds : 16 janvier 2020 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
- Taux annuel : 4,56%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 300 K€.

**e.** Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Lyon
- Versement des fonds le 14/11/2017
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 81 versements mensuels après une période différée de 3 mois.
- Taux annuel : 0,40%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt a été totalement remboursé et ne figure plus au bilan.

**f.** Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Madeleine.
- Versement des fonds le 15/01/2019
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 84 versements mensuels après une période différée de 6 mois.
- Taux annuel : 1,10%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 137.1 K€.

**g.** Un emprunt auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement besoin en fonds de roulement
- Versement des fonds : 23 janvier 2020 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu ;
- Taux annuel : 0,80%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 32.8 K€.

**h.** Un emprunt auprès de la Société Générale

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 30/04/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,58% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 252.2 K€.

- i. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement
  - Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 19/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances trimestrielles ;
  - Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
  - Taux d'intérêt annuel : fixe de 1,75% au titre de la première année, puis 2,25% pour les années suivantes.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 312.5 K€.

- j. Un emprunt auprès de la Banque Palatine
  - Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 12/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
  - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
  - Prime de Garanties de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 273.7 K€.

- k. Un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
  - Montant : 400 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 05/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
  - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
  - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 109.8 K€.

- l. Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel
  - Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 13/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
  - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,70% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;

- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 270.8 K€.

**m.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 620 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
- Versement des fonds le 20/07/2017
- Durée : 8 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 30 juin 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 62 K€.

**n.** Un emprunt auprès de la Banque Palatine :

- Montant : 350 000 €, souscrit en euros,
- Objet : Aménagement et équipement du Studio Photo
- Versement des fonds : déblocage total le 21 août 2024.
- Durée : 6 ans,
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période de différé de 6 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus,
- Taux annuel : 3.908 %,
- Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 317.9 k€.

**o.** Un emprunt auprès de la Société Générale Laydernier :

- Montant : 470 000 €, souscrit en euros,
- Objet : Financement du droit au bail et de l'aménagement de la boutique d'Annecy - Epagny,
- Versement des fonds : 7 mars 2024,
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : 28 versements trimestriels à terme échu,
- Taux annuel : 4.28 %,
- Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny à hauteur de 470 K€.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 411.1 k€.

**p.** Un emprunt auprès de la Société Générale Laydernier :

- Montant : 25 000 €, souscrit en euros,
- Objet : Achat d'un véhicule hybride d'entreprise
- Versement des fonds : 17 avril 2024,
- Durée : 3 ans,
- Remboursement : 36 versements mensuels à terme échu
- Taux annuel : 4.08 %,
- Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2025, cet emprunt figure au bilan pour 17.6 k€.

## 5.18 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Fournisseurs et comptes rattachés	3 854		-	3 854
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 854</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 854</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	3 658		-	3 658
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 658</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 658</b>

## 5.19 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Personnel et comptes rattachés	159			159
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155			155
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	494			494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			-
Clients avances et avoirs à établir	759			759
Charges à Payer <sup>(1)</sup>	289	654		942
Dettes Intra-Groupe	-			-
Créditeurs divers	-			-
Produits constatés d'avance <sup>(2)</sup>	77	187	-	264
Ecarts de conversion passif	16			16
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 949</b>	<b>841</b>	<b>-</b>	<b>2 790</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Personnel et comptes rattachés	297			297
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211			211
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 090			1 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			-
Clients avances et avoirs à établir	825			825
Charges à Payer <sup>(1)</sup>	276	919		1 194
Dettes Intra-Groupe	0			0
Créditeurs divers	-			-
Produits constatés d'avance <sup>(2)</sup>	81	264	-	345
Ecarts de conversion passif	9			9
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 788</b>	<b>1 183</b>	<b>-</b>	<b>3 971</b>

<sup>(1)</sup> : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des franchises des Boutiques

<sup>(2)</sup> : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des participations aux travaux octroyées par les bailleurs des Boutiques

## 5.20 PRODUITS A RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025	30/04/2024
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	74	2
Autres créances	5	6
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>79</b>	<b>9</b>

## 5.21 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	30/04/2025	30/04/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 156	932
Dettes fiscales et sociales	403	656
Autres dettes <sup>(1)</sup>	942	1 193
<b>Total charges à payer</b>	<b>2 506</b>	<b>2 786</b>

(1) : dont charges à payer issues de l'étalement des franchises des Boutiques.

## 5.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.22.1 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Général français. Il est indiqué ci-dessous :

- La valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat ;
- Le montant des redevances (loyers) afférentes à la période ;
- Le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents ;
- L'évaluation, à la date de clôture du bilan :
  - Des redevances restant à payer,
  - Et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

En milliers d'euros	Valeur d'origine HT	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur de rachat	Dotation Amort. (*)
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total		
<b>Matériel de transport</b>									
Véhicule société 2	98	21	116	9	-	-	9	10	20
<b>Totaux</b>	<b>98</b>	<b>21</b>	<b>116</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>20</b>

(\*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

### 5.22.2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Charges de loyers comptabilisées		Charges de loyers restantes			
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Siège Social - Bâtiment Principal	226	2 246	271	237		508
Siège Social - Extension	103	350	81	323	60	464
Siège Social - Batiment Uranus (studio photo)	211	356	249	995	642	1 886
Boutique Lyon	181	1 057	181	221		402
Boutique Paris Madeleine	1 014	6 114	1 284	3 209		4 493
Boutique Paris Rivoli	298	1 074	417	780		1 197
Boutique Annecy Epagny	106	155	105	418	370	893
<b>Totaux</b>	<b>2 140</b>	<b>11 352</b>	<b>2 586</b>	<b>6 183</b>	<b>1 073</b>	<b>9 842</b>

#### 5.22.2.1 *Siège Social*

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)
- Montant du loyer annuel : 221 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016.  
Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

#### 5.22.2.2 *Siège Social - Extension*

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2031 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 79 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

#### 5.22.2.3 *Siège Social – Bâtiment rue Uranus – Studio photo et bureaux*

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé rue Uranus – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> décembre 2032 (9 ans)
- Montant du loyer annuel : 249 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T1-2023 / 128.68

#### 5.22.2.4 *Boutique Lyon*

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON,
- Durée : période initiale de 6 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 28 août 2017. Renouvellement automatiquement pour 3 ans à compter du 28 août 2023, aucune demande de résiliation de bail n'a été émise dans les délais inscrits au bail.
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 165 K€ annuels hors taxes et hors charges, et hors effet comptable de l'étalement de la participation du bailleur aux travaux.

#### 5.22.2.5 *Boutique Paris Madeleine*

Bail commercial entre OFI GB1 et MILIBOO dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 14 boulevard de la Madeleine – 75008 PARIS,
- Durée : 10 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2018,
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 930 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu de l'étalement de franchises de loyer et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail.

#### 5.22.2.6 Boutique Rivoli

Bail commercial entre ELYREAL et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 83 bis rue de Rivoli – 75001 PARIS
- Durée : Du 17 mars 2021 au 16 mars 2028 (7 ans)
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 283 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu d'un étalement de réductions de loyers et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

#### 5.22.2.7 Boutique Annecy - Epagny

Bail commercial entre la SA SIRAM et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 25 bis rue du Centre – 74330 EPAGNY METZ-TESSY
- Durée : Du 13 novembre 2023 au 12 novembre 2033 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 104.5k€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T2-2023 / 131,81

### 5.22.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans les comptes annuels mais elle est mentionnée en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élève à 75 K€ au 30 avril 2025, charges sociales incluses, contre un montant de 82 K€ au 30 avril 2024.

### 5.22.4 COUVERTURE DE CHANGE

La Société a conclu le 02/07/2024 l'ouverture d'une ligne auprès du Crédit Agricole des Savoie d'un montant de 3 M€ pour les couvertures de change.

L'encourt au 30/04/2025 est de 1.95M € sur les instruments de change à termes ci-dessous.

Descriptif	Date de souscription	Échéance	Devises	Fréquence	Notionnel	Notionnel par échéance	Taux Strike	Barrière activante	Reste à accumuler
Couverture de change - TRF	24/02/2025	10/09/2026	USD	Hebdomadaire	6 075	75	1,0800	1,1500	5 400
Couverture de change - TRF	31/03/2025	24/09/2026	USD	Hebdomadaire	3 900	50	1,1225	1,1600	3 700
Couverture de change - Accumulateur ABF	04/11/2024	28/04/2026	USD	Hebdomadaire	2 340	30	1,1350	1,1650	1 590

### 5.22.5 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

La Société n'a aucun engagement en Crédit Documentaire au 30 avril 2025.

### 5.22.6 COVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

### 5.22.7 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

a. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 0€
- Date fin échéance garantie : 23/04/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Lyon rue Grôlée jusqu'à remboursement intégral du prêt.  
*Ce prêt ayant été entièrement remboursé sur l'exercice, cette garantie est désormais levée.*

b. Emprunt BPA 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 33 K€
- Date fin échéance garantie : 20/08/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7<sup>ème</sup> rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

c. Emprunt Caisse d'Epargne 104 K€.

- Montant initial de cette garantie = 104 K€.
- Montant restant 0€
- Date fin échéance garantie : 05/11/2024  
Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.  
*Ce prêt ayant été entièrement remboursé sur l'exercice, cette garantie est désormais levée.*

d. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 137 K€
- Date fin échéance garantie : 15/10/2026
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Paris Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.

e. Emprunt Société Générale 470 K€.

- Montant initial de cette garantie = 470 K€.
- Montant restant 411 K€
- Date fin échéance garantie : 06/03/2031
- Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny jusqu'à remboursement intégral du prêt.

### 5.22.8 INSTRUMENTS DE CAPITAUX

Aucun évènement sur l'exercice.

## 5.23 ENTREPRISES LIEES

<i>Au bilan (+ actif - passif)</i>	30/04/2025	30/04/2024
Compte courant AGL HANGZHOU	-	16
Compte courant MILIBOO CORP	-	()
Compte courant SASU MILIBOUTIQUE	-	173
Compte courant MILIBOO S.L.	490	312
Compte courant MILIBOO CONNECTED*	-	848
Compte courant MILISTOCK	673	666
Provision comptes courants filiales	-	(785)
Créances rattachées à des participations SCI AGL IMMOBILIER	-	-
Créances rattachées à des participations MILISTOCK	-	-
Fournisseur SASU MILIBOUTIQUE	(162)	(69)
Fournisseur MILISTOCK	(321)	(276)
Fournisseur MILIBOO S.L.	(489)	(353)
Fournisseur SCI AGL IMMOBILIER	-	-
Fournisseur AGL HANGZHOU	(4)	-
Fournisseur MILIBOO CONNECTED*	-	-
Client MILIBOO CORP	-	-
Client MILIBOO CONNECTED*	-	-

\*La Société Miliboo Connected a été dissoute au cours de l'exercice.

## 5.24 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	57	47
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes		
Services autres que la certification des comptes		
<b>Totaux</b>	<b>57</b>	<b>47</b>

## 5.25 FILIALES

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Quote part du capital détenu en %	Quote part du capital détenu en %	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances reçues	Prêts et avances consenties	Cautions et avals	Capitaux propres (*)	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos (**)
<b>MILIBOUTIQUE SASU</b> N° Siren 517946299 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	100%	100%	2	-	-	-	1	1 311	7
<b>AGL HANGZHOU</b> Room D, 12th Floor Gaige Yue Bao Building, N°250 Zonghe Zhong Road, Shangcheng District Hangzhou, Zhejiang China	100%	100%	70	-	-	-	40	334	1
<b>SCI AGL IMMOBILIER</b> N° Siren 800830663 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	67%	67%	2	-	-	-	807	240	88
<b>MILIBOO CORPORATION (***)</b> IRS 32-0490604 10 East 40th Street, Suite 3310, New York, NY 10016	100%	100%	-	-	-	-	-	-	-
<b>MILIBOO CONNECTED (****)</b> N° Siren 838 226 843 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	100%	100%	-	-	-	-	-	-	-
<b>MILISTOCK</b> N° Siren 891 619 769 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	100%	100%	100	-	673	-	108	2 408	2
<b>MILIBOO S.L.</b> NIF : B09620931 Paseo Mallorca n°10 Entlo. 2°, CP 07012 Palma de Majorca	100%	100%	10	-	490	-	(256)	-	(154)

(\*) : Y compris le résultat de l'année N

(\*\*) : Connus au jour de l'émission du présent rapport

(\*\*\*) : En cours de dissolution

(\*\*\*\*) : Dissoute durant l'exercice

## 5.26 EFFECTIF

Moyenne Annuelle en ETP	30/04/2025 - 12 Mois -	30/04/2024 - 12 Mois -
Cadres	19	18
Non Cadres	44	45
Apprentis, Stagiaires & sous contrats de professionnalisation	0	2
<b>Totaux</b>	<b>63</b>	<b>65</b>

## 5.27 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (HORS ATTRIBUTION D'INSTRUMENT DE CAPITAL)

En milliers d'euros	Fonction	Fixe	Avantages en Nature	Variable	Indemnités versées	Indemnités non versées	Jetons de Présence	Total
Guillaume LACHENAL	P-DG	315	6	97	-	-	-	418
Jacques CHATAIN	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Sébastien DESCARPENTRIES	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Véronique LAURENT-LASSON	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Jean-Marc DUMESNIL	Adm	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>		<b>315</b>	<b>6</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>418</b>

## 6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement significatif depuis la clôture.